

ÉTABLISSEMENT



SICTIAM (06)
Les Oréades
125 rue des Amandiers -
CS70257
06905 Sophia Antipolis Cedex

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SICTIAM (06).

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public, contrôlé par une collectivité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre: FOURNITURE, DE MAINTENANCE ET PRESTATIONS ASSOCIÉES AUX INFRASTRUCTURES DE TÉLÉPHONIE FIXE - 4 LOTS.

Description: La présente consultation a pour objet la fourniture, maintenance et prestations associées aux infrastructures de téléphonie fixe, 4 lots La description détaillée des fournitures et services est indiquée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Identifiant interne: 2025-AFFAIRE-18-TOIP.

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

Principales caractéristiques de la procédure: L'accord-cadre est passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-2, R.2124-2 1°, R.2131-16, R.2161-3 2°, R.2161-4, R.2161-5, R.2162-2 à R.2162-7, R.2162-9, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. La procédure du référé pré-contractuel prévue aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) peut être mise en œuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative (CJA) peut également être mise en œuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé pré-contractuel. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, dans un délai de 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. n°358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative)..

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.

Nature supplémentaire du marché: fournitures.

Nomenclature principale (cpv): 64215000. 64210000. 64211100. 50333200.

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville: Sophia Antipolis.

Code postal: 06905.

Code NUTS: FRL03.

Pays: FRANCE.

2.1.3 Valeur

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires de la procédure: Les critères, sous-critères de sélection des offres, ainsi que leurs méthodes de notation sont indiqués aux articles 6.3 et 6.4 du Règlement de la Consultation (RC). Les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des offres sera ouverte. Les autres plis, précédemment déposés par le candidat, seront rejetés sans avoir été ouverts. Le SICTIAM ne prendra donc pas connaissance du contenu de ces plis. Toute modification de l'offre du candidat doit en conséquence donner lieu à une nouvelle transmission de l'intégralité de l'offre comprenant la ou les modifications. Les pièces à fournir au titre de l'offre sont indiquées à l'article 4.6 du Règlement de la Consultation (RC). Le Budget du SICTIAM ou de chaque bénéficiaire de la centrale d'achat financera les dépenses afférentes au marché. Dans le cas où le marché subséquent est supérieur à 50 000 euros hors taxes et si le délai d'exécution est supérieur à deux mois, une avance de 5 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement). Toutefois, le paiement de cette avance n'est possible qu'après constitution d'une garantie à première demande. Le marché ne prévoit pas de retenue de garantie.

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4.

Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 4.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Description: Sans objet.

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 2025-AFFAIRE-18_Lot1.

Titre: Évolution et maintenance de la solution de téléphonie sur IP Alcatel.

Description: Le présent lot a pour objet l'évolution et la maintenance de la solution de téléphonie sur IP Alcatel. Les prestations attendues sont notamment : Reprise de la maintenance existante Prise en compte des demandes d'évolution (fourniture et installation) Mise en place des prérequis réseaux si nécessaire (fourniture et installation de switch et du réseau local). Les spécifications détaillées des prestations sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CTTP)..

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Type de marché additionnel: fournitures.

Classification CPV: 64215000. 64210000. 51340000. 64211100.

Options : L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès de l'entrepreneur, comme décrit ici: En application de l'article R.2122-7 Code de la commande publique, pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du présent marché passé après mise en concurrence, l'acheteur peut recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés de services peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché..

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: L'adresse d'exécution ou de livraison sera indiquée dans chaque marché subséquent..

Ville: Sophia Antipolis.

Code Postal: 06905.

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 12.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: Le présent lot prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 12 mois. Il est ensuite renouvelable 3 fois pour des périodes de 12 mois par reconduction expresse. Dans les 3 mois précédant la fin de chaque période de validité du marché, l'acheteur signalera par écrit au titulaire s'il souhaite la reconduction du contrat. Le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction du marché..

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 3000000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 3000000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Non requises

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: none.

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Autre.

Nom : Les candidatures seront examinées au regard des capacités professionnelles, techniques et financières listées à l'article 4.2 du Règlement de la Consultation (RC), de chacun des candidats et de chacun des membres en cas de groupement (co-traitant, sous-traitant)..

Description : La liste des pièces exigées au titre de la candidature est indiquée à l'article 4.2 du Règlement de la Consultation (RC)..

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère Qualité :

Description : Valeur technique.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 02/12/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nice

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé pré-contractuel prévue aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) peut être mise en œuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative (CJA) peut également être mise en œuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé pré-contractuel. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit contre une décision administrative prévue aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, dans un délai de 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. n°358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passage de marché : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui reçoit les demandes de participation : SICTIAM (06)

Organisation qui traite les offres : SICTIAM (06)

5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: 2025-AFFAIRE-18_Lot2.

Titre: Évolution et maintenance de la solution de téléphonie sur IP Avaya.

Description: Le présent lot a pour objet l'évolution et la maintenance Évolution de solutions de téléphonie sur IP Avaya. Les prestations attendues sont notamment : reprise de la maintenance existante, prise en compte des demandes d'évolution (fourniture et installation), mise en place des prérequis réseaux si nécessaire (fourniture et installation de switch et du réseau local). Les spécifications détaillées des prestations sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CTTP)..

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Type de marché additionnel: fournitures.

Classification CPV: 64215000. 64210000. 51340000. 64211100.

Options : L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès de l'entrepreneur, comme décrit ici:

En application de l'article R.2122-7 Code de la commande publique, pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du présent marché passé après mise en concurrence, l'acheteur peut recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés de services peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché..

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: L'adresse d'exécution ou de livraison sera indiquée dans chaque marché subséquent.

Ville: Sophia Antipolis.

Code Postal: 06905.

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 12.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: Le présent lot prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 12 mois. Il est ensuite renouvelable 3 fois pour des périodes de 12 mois par reconduction expresse. Dans les 3 mois précédant la fin de chaque période de validité du marché, l'acheteur signalera par écrit au titulaire s'il souhaite la reconduction du contrat. Le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction du marché..

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 600000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 600000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Non requises

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: none.

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Autre.

Nom : Les candidatures seront examinées au regard des capacités professionnelles, techniques et financières listées à l'article 4.2 du Règlement de la Consultation (RC), de chacun des candidats et de chacun des membres en cas de groupement (co-traitant, sous-traitant)..

Description : La liste des pièces exigées au titre de la candidature est indiquée à l'article 4.2 du Règlement de la Consultation (RC)..

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère Qualité :

Description : Valeur technique.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 02/12/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nice

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé pré-contractuel prévue aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) peut être mise en œuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative (CJA) peut également être mise en œuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé pré-contractuel. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, dans un délai de 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une

demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. n°358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui reçoit les demandes de participation : SICTIAM (06)

Organisation qui traite les offres : SICTIAM (06)

5.1 LOT N° : LOT-0003

Identifiant interne: 2025-AFFAIRE-18_Lot3.

Titre: Évolution et maintenance de la solution de téléphonie sur IP Mitel.

Description: Le présent lot a pour objet l'évolution et la maintenance de solutions de téléphonie sur IP Mitel. Les prestations attendues sont notamment : reprise de la maintenance existante, prise en compte des demandes d'évolution (fourniture et installation) mise en place des prérequis réseaux si nécessaire (fourniture et installation de switch et du réseau local). Les spécifications détaillées des prestations sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)..

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Type de marché additionnel: fournitures.

Classification CPV: 64215000. 64210000. 51340000. 64211100.

Options : L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès de l'entrepreneur, comme décrit ici: En application de l'article R.2122-7 Code de la commande publique, pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du présent marché passé après mise en concurrence, l'acheteur peut recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés de services peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché..

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: L'adresse d'exécution ou de livraison sera indiquée dans chaque marché subséquent.

Ville: Sophia Antipolis.

Code Postal: 06905.

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 12.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: Le présent lot prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 12 mois. Il est ensuite renouvelable 3 fois pour des périodes de 12 mois par reconduction expresse. Dans les 3 mois précédant la fin de chaque période de validité du marché, l'acheteur signalera par écrit au titulaire s'il souhaite la reconduction du contrat. Le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction du marché..

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 1000000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1000000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Non requises

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: none.

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Autre.

Nom : Les candidatures seront examinées au regard des capacités professionnelles, techniques et financières listées à l'article 4.2 du Règlement de la Consultation (RC), de chacun des candidats et de chacun des membres en cas de groupement (co-traitant, sous-traitant)..

Description : La liste des pièces exigées au titre de la candidature est indiquée à l'article 4.2 du Règlement de la Consultation (RC)..

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :**Description :** Prix.**Pondération (points, valeur exacte) :** 40**Critère Qualité :****Description :** Valeur technique.**Pondération (points, valeur exacte) :** 60**5.1.11 Documents de marché**

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 02/12/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :**Conditions du marché :**

Facturation électronique : Requête

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Nice**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nice**Informations relatives aux délais de recours :** La procédure du référé pré-contractuel prévue aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) peut être mise en œuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative (CJA) peut également être mise en œuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé pré-contractuel. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, dans un délai de 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. n°358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** SICTIAM (06)**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** SICTIAM (06)**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** SICTIAM (06)**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passage de marché :** SICTIAM (06)**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** SICTIAM (06)**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Nice**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** SICTIAM (06)**Organisation qui traite les offres :** SICTIAM (06)**5.1 LOT N° : LOT-0004**

Identifiant interne: 2025-AFFAIRE-18_Lot4.

Titre: Solutions alternatives de téléphonie sur IP.

Description: Le présent lot a pour objet des Solutions alternatives de téléphonie sur IP Les prestations attendues sont notamment : proposition d'une solution 3CX, WAZOO, Granstream ou équivalente sur site ou hébergée : Fourniture et installation des équipements et, logiciels pour l'ensemble de l'infrastructure, prise en compte des accès analogiques, maintenance de la nouvelle installation... Les spécifications détaillées des prestations sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CTTP)..

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Type de marché additionnel: fournitures.

Classification CPV: 64215000. 64210000. 51340000. 64211100.

Options : L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès de l'entrepreneur, comme décrit ici: En application de l'article R.2122-7 Code de la commande publique, pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du présent marché passé après mise en concurrence, l'acheteur peut recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés de services peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché..**5.1.2 Lieu d'exécution**

Lieu d'exécution: L'adresse d'exécution ou de livraison sera indiquée dans chaque marché subséquent.
Ville: Sophia Antipolis.
Code Postal: 06905.
Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 12.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: Le présent lot prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 12 mois. Il est ensuite renouvelable 3 fois pour des périodes de 12 mois par reconduction expresse. Dans les 3 mois précédant la fin de chaque période de validité du marché, l'acheteur signalera par écrit au titulaire s'il souhaite la reconduction du contrat. Le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction du marché..

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 500000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 500000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Non requises

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: none.

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Autre.

Nom : Les candidatures seront examinées au regard des capacités professionnelles, techniques et financières listées à l'article 4.2 du Règlement de la Consultation (RC), de chacun des candidats et de chacun des membres en cas de groupement (co-traitant, sous-traitant)..

Description : La liste des pièces exigées au titre de la candidature est indiquée à l'article 4.2 du Règlement de la Consultation (RC)..

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère Qualité :

Description : Valeur technique.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 02/12/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nice

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé pré-contractuel prévue aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) peut être mise en œuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative (CJA) peut également être mise en œuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé pré-contractuel. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, dans un délai de 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. n°358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui reçoit les demandes de participation : SICTIAM (06)

Organisation qui traite les offres : SICTIAM (06)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SICTIAM (06).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 25060187900043.

Adresse postale : Les Oréades.

Adresse postale : Les Oréades. 125 rue des Amandiers - CS70257.

Ville : Sophia Antipolis Cedex.

Code postal : 06905.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: marches@sictiam.fr.

Téléphone: +33 492969292.

Télécopieur: +33 492969296.

Adresse internet: <https://www.marches-securises.fr>.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Nice.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17060005000026.

Département : Alpes-Maritimes.

Adresse postale : 18 avenue des fleurs.

Ville : NICE CEDEX 1.

Code postal : 06050.

Pays : FRANCE.

Point de contact: greffe.ta-nice@juradm.fr.

Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr.

Téléphone: +33 489978600.

Télécopieur: +33 493557831.

Adresse internet: <https://nice.tribunal-administratif.fr>.

Url d'échange d'informations: <https://nice.tribunal-administratif.fr>.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :c159926b-c131-4f84-a45b-d127c6a8e70f

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 24/10/2025 à 09:12.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.